Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213502057-20260519-2026_43_01-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/05/2026

Date de la convocation
07/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	09	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 21/05/2026

L'an 2026, le 19 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BAZILLE Sandra, BOBON Christelle, BOUGERE Cindy, SAVINEL Fanny

MM : MAILLARD Jean-Charles, MARIAU Noël, PRESSET Jean-Baptiste, THÉBAULT Fabrice

Excusé et représenté :
EON Jean-Yves donne pouvoir à MALLET Bertrand

Absente : MAGAUD PERNOT Roxanne

Secrétaire de séance : SAVINEL Fanny

2026/43 – Assainissement : devis pour la réalisation d'une bathymétrie

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine (DDTM 35) rappelle dans sa notification de conformité du système d'assainissement 2024 en date du 05 mars 2026, qu'il est nécessaire de réaliser une bathymétrie sur la lagune n°1.

Cette prestation a pour objectif de mesurer le niveau d'envasement (boues) du bassin et d'évaluer la nécessité d'un curage.

Il présente 4 devis :

- **VEOLIA** – Dol de Bretagne
  → Bathymétrie sur bassins 1 & 2 avec analyses de conformité et rapport
  2 200,00 € HT soit 2 640,00 € TTC
- **VERDI** – Saint-Malo
  → Bathymétrie sur bassin 1 avec analyse et rapport
  1 700,00 € HT soit 2 040,00 € TTC
- **VALTERRA** – Pierric (Loire-Atlantique)
  → Bathymétrie sur bassin 1 avec analyse complète des boues et rapport
  750,00 € HT soit 900,00 € TTC
- **EF ETUDES** – Saint Germain sur Ille
  → Bathymétrie sur bassin 1 avec analyse et rapport (+ option possible)
  2 925,00 € HT soit 3 510,00 € TTC

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis proposé par l'entreprise VALTERRA pour un montant de 750,00 € HT soit 900,00 € TTC,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer le devis et tout document y afférent,
- **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires

Secrétaire de séance :
Fanny SAVINEL

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET